

RAPPORT DU COMITÉ DE RETRAITE D’AIR CANADA MARS 2009

Le président des placements du fonds de retraite était absent pour raison majeure lors de la rencontre entre les membres du comité et les représentants de la compagnie le 26 mars 2009. Les résultats de l’investissement non vérifiés du dernier trimestre sont comme suit :

| 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 |
|---|---------------------|
| Caisse fiduciaire de retraite de base | |
| 9,068 \$ milliards | 10,879 \$ milliards |
| Caisse fiduciaire de retraite principale | |
| 4,944 \$ milliards | 5,957 \$ milliards |

Des renseignements inexacts ont été rapportés dans le rapport du mois de janvier 2009 relativement à la date où Aveos prend le relais. Air Canada est responsable du déficit jusqu’au 17 octobre 2007 en ce qui a trait aux représentants de la direction seulement. Pour ce qui est des employés syndiqués, la responsabilité d’Air Canada face au déficit dépendra de la date d’accréditation du CCRI qui n’a pas encore été annoncée. L’entente sur les prestations et le régime de retraite d’Aveos n’a pas encore été publiée, puisqu’elle dépend également de la date mentionnée ci-dessus.

Nous sommes à compléter les séminaires de préretraite, les invitations ont été envoyées à ceux qui s’y qualifient. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le portail Aéronet.

La plus récente évaluation qui devrait être communiquée officiellement au mois de juin 2009 dépend de l’allègement du financement demandé au gouvernement fédéral par la compagnie.

La prochaine réunion devrait avoir lieu en juin 2009.

Le tout respectueusement soumis,

Comité de retraite Air Canada / AIMTA